



une base au service des **bâtiments durables**

3
2
0
2

baromètre





Antoine CARON,

Sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP

La réglementation environnementale 2020 (RE2020) est entrée en vigueur le 1er janvier 2022 pour certaines catégories de bâtiment, et se déploie depuis. Cette réglementation constitue une étape majeure pour le secteur de la construction et notamment dans sa marche vers la neutralité carbone, elle permet d'affirmer le rôle précurseur de la France sur le sujet aux niveaux européen et mondial.

Par la mise en œuvre de cette réglementation ambitieuse, le Gouvernement entend continuer à donner la priorité à la sobriété et l'efficacité énergétique, à la décarbonation de l'énergie, à garantir le confort des bâtiments face au changement climatique et diminuer l'impact carbone des projets de construction sur l'ensemble de leur cycle de vie.

En particulier, la RE2020 a désormais introduit la mesure et l'encadrement de l'impact sur le climat des projets de construction, qu'il soit lié à la construction ou aux consommations d'énergie durant la vie du bâtiment. La RE2020 implique une évolution de notre manière de concevoir et de construire nos bâtiments, plus sobre et plus durable.

Pour cela, la RE2020 intègre une évaluation réglementaire de la performance environnementale des bâtiments neufs qui nécessite l'emploi de données environnementales pour la réalisation des analyses du cycle de vie. Celles-ci peuvent prendre la forme de déclarations environnementales (émises par les fabricants), de données environnementales de services mises à disposition par le ministre chargé de l'énergie et le ministre chargé de la construction ou de données environnementales par défaut mises à dispositions par le ministre chargé de la construction. Ces dernières sont utilisées en l'absence de déclarations environnementales.

Mises à disposition par l'administration, les données environnementales par défaut (DED) conduisent à une majoration des impacts environnementaux des produits de construction et équipements. Avec le renforcement progressif des seuils de la RE2020, l'enjeu est donc de réduire l'utilisation de DED au profit de déclarations environnementales spécifiques.

Les données environnementales jouent donc un rôle central dans l'engagement de la filière bâtiment sur sa trajectoire de décarbonation, et la base INIES doit contribuer à cette transparence, au bénéfice de la collectivité et de la décarbonation du secteur du bâtiment.

Cette année encore, le nombre de déclarations environnementales déposées sur la base INIES a continué d'augmenter. J'encourage tous les fabricants et les industriels à continuer leurs efforts pour s'inscrire dans l'évaluation environnementale de leurs produits de construction et leurs équipements afin notamment de les valoriser dans la RE2020.



Estelle REVEILLARD,

Présidente du Comité de Pilotage et du Conseil de Surveillance d'INIES

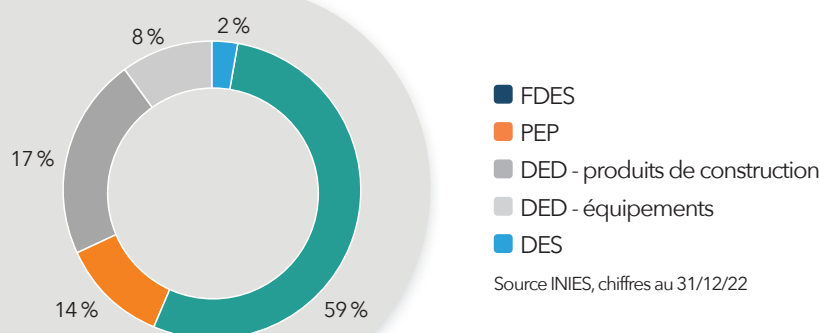
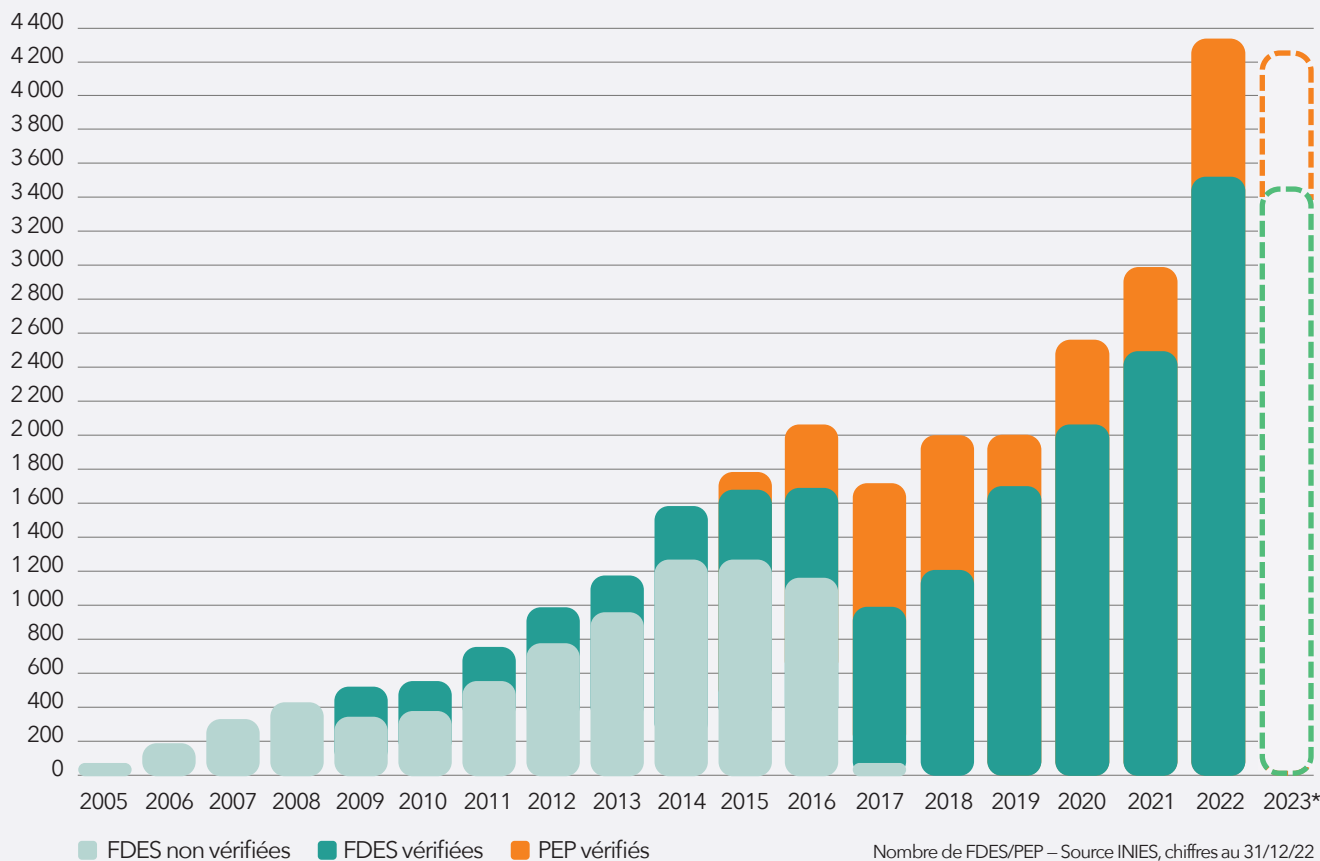
La base INIES est l'un des facteurs de réussite de la transformation environnementale du secteur du bâtiment. Créée à l'initiative des professionnels, elle héberge les déclarations environnementales des produits de construction et équipements reconnues comme références pour le calcul de l'empreinte environnementale du bâtiment. Avec la préparation puis la mise en application de la Réglementation Environnementale, le nombre de données recensées dans la base a quasiment doublé ; cette forte augmentation témoigne de la dynamique des fabricants pour la décarbonation du bâtiment. Cette volonté des acteurs français a hissé la base INIES au premier rang des bases de données environnementales à l'échelle européenne et mondiale.

Poursuivre sur cette voie de l'exemplarité, c'est, pour INIES, répondre aux objectifs de la feuille de route de décarbonation du bâtiment comme à ceux du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique. Pour cela, il faut fournir les bons repères environnementaux pour le calcul de l'Analyse du Cycle de Vie du Bâtiment et réaffirmer que la performance du bâtiment est atteinte par la prise en compte équilibrée de plusieurs informations d'ordre technique, environnemental mais également sanitaire et économique. Ce sont les conclusions de tous les travaux fournis par les parties-prenantes d'INIES, depuis ses débuts. Poursuivre sur cette voie de l'exemplarité, c'est aussi connaître les pratiques des autres pays européens qui partagent, comme INIES, la volonté de proposer des méthodes robustes pour répondre à la trajectoire de décarbonation de la filière bâtiment.

Ce contexte global a demandé un renforcement des moyens en 2022 et en 2023 qui s'est concrétisé par la mise en place d'une équipe de coordination pour le meilleur fonctionnement d'INIES. Pour les utilisateurs du webservice, de nouveaux usages sont apparus, permettant notamment la réalisation du bilan de gaz à effet de serre. Pour les spécialistes de l'ACV bâtiment, une nouvelle interface d'aide à la revue de l'Analyse de Cycle de Vie Bâtiment a été créée. Enfin, dans une perspective d'information et de sensibilisation du plus grand nombre, le site internet offre de nouveaux supports à vocation pédagogique et un troisième appel à accompagnement #faistaFDES #faistonPEP a été lancé fin 2022.

INIES, **toujours plus** de données, l'effet RE2020

Évolution des FDES et PEP disponibles dans INIES



Au 31 décembre 2022, la base INIES comptait 6 000 données dont :

- 3536 FDES (+ 43% par rapport au 31 décembre 2021) représentant un très grand nombre de références commerciales
- 811 PEP (+ 54% par rapport au 31 décembre 2021)
- 1548 DED dont 1039 produits de construction et 509 équipements
- 105 données conventionnelles dont 33 lots forfaitaires et 72 données conventionnelles de services (DES).

Focus sur les **données** spécifiques

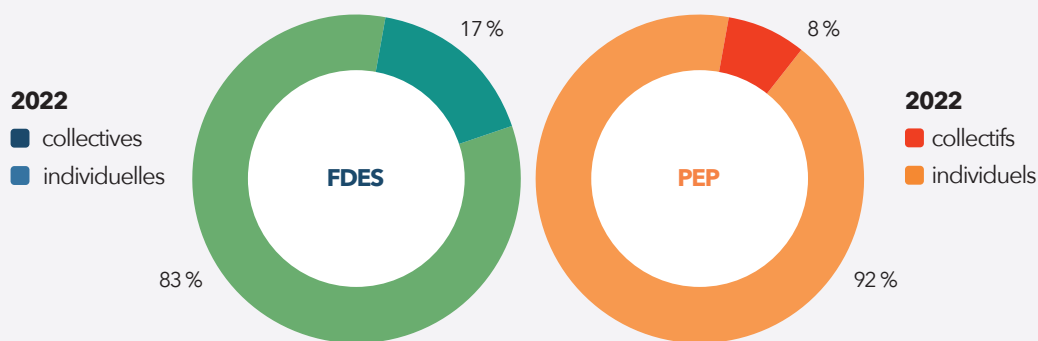
Les déclarations environnementales spécifiques (FDES et PEP) sont vérifiées par une tierce partie indépendante habilitée par les programmes de vérification INIES et PEP EcoPassport. Ces programmes ont conventionné avec l'Etat et gèrent les procédures de vérification et de mise à disposition des déclarations environnementales dans la base.

Les déclarations peuvent être de deux types :

- Individuelles : réalisées par un fabricant pour un produit ou une gamme de produits similaires,
- Collectives : réalisées par plusieurs fabricants, regroupés dans un organisme ou non, pour un produit type.

En 2022, le nombre de déclarations environnementales a augmenté de 45%.

La RE2020 est un levier majeur d'incitation à la production de FDES et de PEP.



Source INIES, chiffres au 31/12/2022

Au 31 décembre 2022, la base INIES compte 343 organismes déclarants de FDES et 51 organismes déclarants de PEP (dont 100 nouveaux déclarants de FDES et 5 pour les PEP depuis 2022). Cette très forte croissance du nombre de déclarants témoigne de l'ampleur prise dans la réalisation des déclarations environnementales pour bien accompagner les acteurs en charge de l'application de la RE2020 à leurs bâtiments.

Focus **biosourcés** dans INIES

Les produits biosourcés, d'origine végétale ou animale, sont présents dans la Base INIES. On y retrouve des FDES pour une large gamme de produits biosourcés : des isolants (laines de fibres végétales ou animales, ouate de cellulose, etc.) ainsi que des bétons (de chanvre, de bois) et divers produits en bois massif ou reconstitué. Au 31 décembre 2022, 381 FDES de produits biosourcés [dont 347 issus du bois et 34 issus d'une autre matière], sont disponibles sur INIES. Elles représentent en tout 26 336 références et sont en constante augmentation.





Données par **famille** de produits

Nomenclature	31/12/2022		
	Nombre de FDES	Nombre de références commerciales	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle	115	5 228	155
Structure/Maçonnerie/Gros œuvre /Charpente	409	31 943	221
Façades	214	9 406	64
Couverture/Etanchéité	74	1 305	61
Menuiseries intérieures et extérieures/Fermetures	279	549 896	112
Isolation	1 302	3 943	156
Cloisonnement/Plafonds suspendus	515	4 762	69
Revêtements des sols et murs/Peintures/Produits de décoration	405	66 670	124
Produits de préparation et de mise en œuvre	152	637	40
Équipements sanitaires et salles d'eau	30	3 779	33
Panneaux sandwich agroalimentaire	15	76	0
Autres*	27	13 027	4
TOTAL	3 520	690 956**	1 039

* Dont FDES classées dans EEE.

**Le nombre de références commerciales peut fluctuer fortement compte tenu des mises à jour et archivage de FDES

Les PEP par famille d'équipements disponibles dans INIES	31/12/2022	
	Nombre de PEP	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (≤ 63 Ampères)	407	94
Fils et câbles	35	50
Sécurité des personnes et contrôle d'accès	21	12
Sécurité du bâtiment	59	23
Équipements de génie climatique	231	220
Production locale d'énergie	30	23
Matériel d'éclairage	2	68
Autres	26	19
TOTAL	811	509



clés
chiffres

🗨 Qu'entend-on par **référence commerciale** ?

Les FDES, qu'elles soient individuelles ou collectives, couvrent souvent de nombreux produits du marché. Pour montrer que les déclarations environnementales couvrent bien plus de produits que leur nombre le laisse supposer, il a été demandé aux déclarants de communiquer une estimation du nombre de références commerciales couvertes par une FDES. Cette notion de référence commerciale n'étant pas toujours la même d'une profession à l'autre, cette information peut désigner par exemple :

- Le nombre de fabricants ayant contribué à une FDES collective
- L'ensemble des marques associées à un même produit type dans une FDES collective
- Le nombre des produits d'une même gamme (épaisseurs, diamètres...) couverts par une même FDES
- Les références catalogues de produits similaires couverts par une même FDES.

Une même FDES peut donc couvrir une unique référence ou de nombreux produits (jusqu'à des milliers de référence) ne variant que par leur coloris ou leur esthétique par exemple. Les chiffres communiqués sont donc indicatifs de l'ensemble des produits du marché couverts.

🗨 Focus sur les **configurateurs**

Un configurateur est un outil informatique permettant de générer de façon automatisée des déclarations se basant toutes sur un même modèle d'ACV de référence. Ce modèle est plus ou moins paramétrable et permet d'adapter les FDES aux spécificités d'un projet. Ce type d'outil permet de faciliter la réalisation de FDES et de rationaliser les coûts de réalisation et de vérification. Les FDES issues d'un configurateur sont appelées FDES configurées.

Les configurateurs, les modèles ACV de référence et les FDES configurées font l'objet de règles de vérification spécifiques.

La vérification du configurateur, en tant qu'outil informatique et générateur de déclarations est une première étape. Les modèles ACV de référence et au moins une déclaration générée avec ce modèle font ensuite l'objet d'une vérification comme n'importe quelle autre déclaration. Ensuite, selon le configurateur et les possibilités de saisies par les utilisateurs, une vérification complémentaire (souvent moins lourde qu'une vérification) de chaque FDES configurée peut être nécessaire.

“ La production de FDES se diversifiant, de nouvelles questions se posent : FDES ou PEP, notamment dans le cas des produits motorisés ? Comment bien tracer les données et les responsabilités avec des configurateurs qui proposent plusieurs modes de fonctionnement ? Bref, les fabricants ne chôment pas et INIES non plus ! ”

Caroline LESTOURNELLE (AIMCC)

Une nouvelle procédure de vérification et d'enregistrement des configurateurs est en cours de validation par le programme INIES après une consultation des parties intéressées réalisée au printemps 2023.



🗣️ Configurateurs **enregistrés** au programme INIES et valides pour la RE2020



Ce configurateur de FDES donne accès à toutes les déclarations environnementales des isolants en laines minérales URSA France <https://www.bankiz-fdes.fr>



Il a été lancé en novembre 2011 par le SNBPE, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi. Cet outil calcule les impacts environnementaux des bétons prêts à l'emploi (BPE).
https://www.snbpe.org/developpement_durable/calcullette



3b.apsivi.com – L'accès est restreint à 3Béton



bsm.apsivi.com – L'accès est restreint à BSM



DE-baie est un configurateur proposé par les organisations professionnelles françaises des produits et équipements de la baie <https://www.de-baie.fr>



Il a été développé et édité par le centre technique FCBA, Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement <https://de-bois.fr/fr>



Il est proposé par la FNB, la Fédération Nationale du Bois. Il permet d'évaluer la performance environnementale des produits de construction en bois de France c'est à dire issu d'une forêt française et transformé en France de-boisdefrance.fr



Il a été développé par le CERIB, le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton pour les murs à coffrage intégré (MCI), les prédalles en béton armé et précontraint, les dalles alvéolées, les poteaux en béton armé et les poutres en béton précontraint <http://www.environnement-ib.com>



Permet d'éditer des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) vérifiées qui concernent les parties d'ouvrages réalisées en béton HOFFMANN dans le cadre de projets de construction calculateurco2.ciments-hoffmann.fr



A été développé par ConstruirAcier, le CTICM et l'Enveloppe Métallique du Bâtiment. Il permet de calculer et d'obtenir des profils environnementaux personnalisés de produits et systèmes de construction en acier save-construction.com/



Le configurateur pour béton prêt à l'emploi de Vicat est accessible uniquement en interne de Vicat
Vicat : groupe cimentier international et multi local vicat.fr



Le configurateur MONA permet de qualifier environnementalement les bétons mis en œuvre par VINCI Construction en France et Monaco, issus notamment des partenariats EXEGY et des centrales chantiers . Ce configurateur est utilisé en interne de Vinci Construction.

Une équipe **pour répondre** à vos questions



Jacques CHEVALIER est le nouveau coordinateur INIES. Arrivé au sein de l'Alliance HQE-GBC en juillet 2022, Jacques CHEVALIER est le secrétaire du conseil de surveillance de la base INIES et du COPIL du programme INIES.

Aurélien LEVASSEUR a rejoint l'équipe INIES en février 2023. Elle assiste Jacques Chevalier notamment dans la validation administrative des FDES, le suivi des dossiers de demande d'accès au webservice et la réponse aux questions des utilisateurs.

L'équipe INIES renseigne et accompagne les utilisateurs de la base et du programme : pour les uns, à déclarer leurs données, et, pour les autres, à demander leur accès au webservice. Elle répond aussi à leurs nombreuses questions, instruit leurs réclamations et traite les détections d'anomalies présumées sur les données. Elle travaille en étroite collaboration avec les déclarants, les vérificateurs et le COPIL à l'harmonisation et la fiabilisation des déclarations environnementales. Aurélien et Jacques simplifient les démarches des utilisateurs de la base.

Si vous avez un problème lié à l'utilisation de la base INIES (déclaration/consultation/webservice), vous pouvez continuer à adresser vos questions à admin.INIES@cstb.fr.

Pour toute autre question, un guichet unique désormais : inies@hqe gbc.org

Les grandes **actions** réalisées en 2022

Les conditions générales d'utilisation du webservice s'enrichissent de nouveaux usages

Depuis l'origine du webservice, les conditions générales d'utilisation faisaient référence à l'usage des données pour réaliser des analyses de cycle de vie des bâtiments. Depuis juin 2022, il est désormais possible de demander l'accès aux données du webservice pour deux nouveaux usages :

- La réalisation de bilans de gaz à effet de serre (BEGES), notamment en permettant d'améliorer le calcul du scope 3 du bilan sur la contribution liée à l'immobilier,
- La réalisation d'analyses de flux de matières, notamment pour des études relatives à l'économie circulaire.

Par ailleurs, depuis juillet 2022 de nombreuses demandes d'accès au webservice ont été formulées et instruites par INIES, démontrant ainsi un engouement croissant pour les données de la base INIES. Les demandes n'entrant pas dans les 3 usages prévus sont examinées et permettront d'étoffer progressivement les usages autorisés des données de la base INIES.

Interface d'**aide** à la revue d'ACV bâtiment

A la demande des spécialistes de l'ACV bâtiment en charge de contrôler la qualité des ACV de bâtiments, une nouvelle interface a été mise à disposition afin de faciliter et fiabiliser leurs pratiques particulièrement sur le contrôle du calcul de la contribution des composants du bâtiment selon la RE2020. Cette interface permet d'accéder aux données archivées et ainsi de s'assurer que le calcul a bien été réalisé avec des données valides lors de sa réalisation.

Toutefois, les fichiers PDF ne sont plus disponibles car ces données ne répondent plus aux exigences réglementaires d'aujourd'hui.

Cette nouvelle interface est disponible gratuitement sur simple création d'un compte sur l'interface utilisateur de la base INIES :

La création de cette interface a été soutenue financièrement par l'ADEME.

L'actualité du **Programme INIES**

Des vérificateurs toujours plus nombreux pour répondre à une demande en très forte croissance

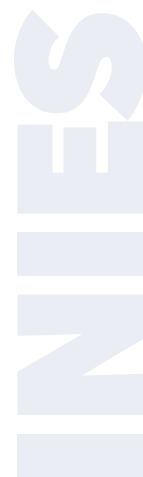
Les déclarants doivent anticiper leurs vérifications afin de trouver des vérificateurs disponibles. Pour faire face à cette forte croissance de la demande de vérification, le programme INIES s'adapte et augmente ses capacités d'habilitation.

En juin 2023, après la première session d'habilitation de l'année, le programme INIES compte 39 vérificateurs habilités. Leur liste est disponible sur le site INIES www.inies.fr/ressource/liste-des-verificateurs-habiles-au-programme-inies. Le programme a ainsi accru sa capacité de vérification de 20%. Une deuxième session d'habilitation aura lieu à l'automne 2023, les candidatures doivent être déposées dès maintenant.

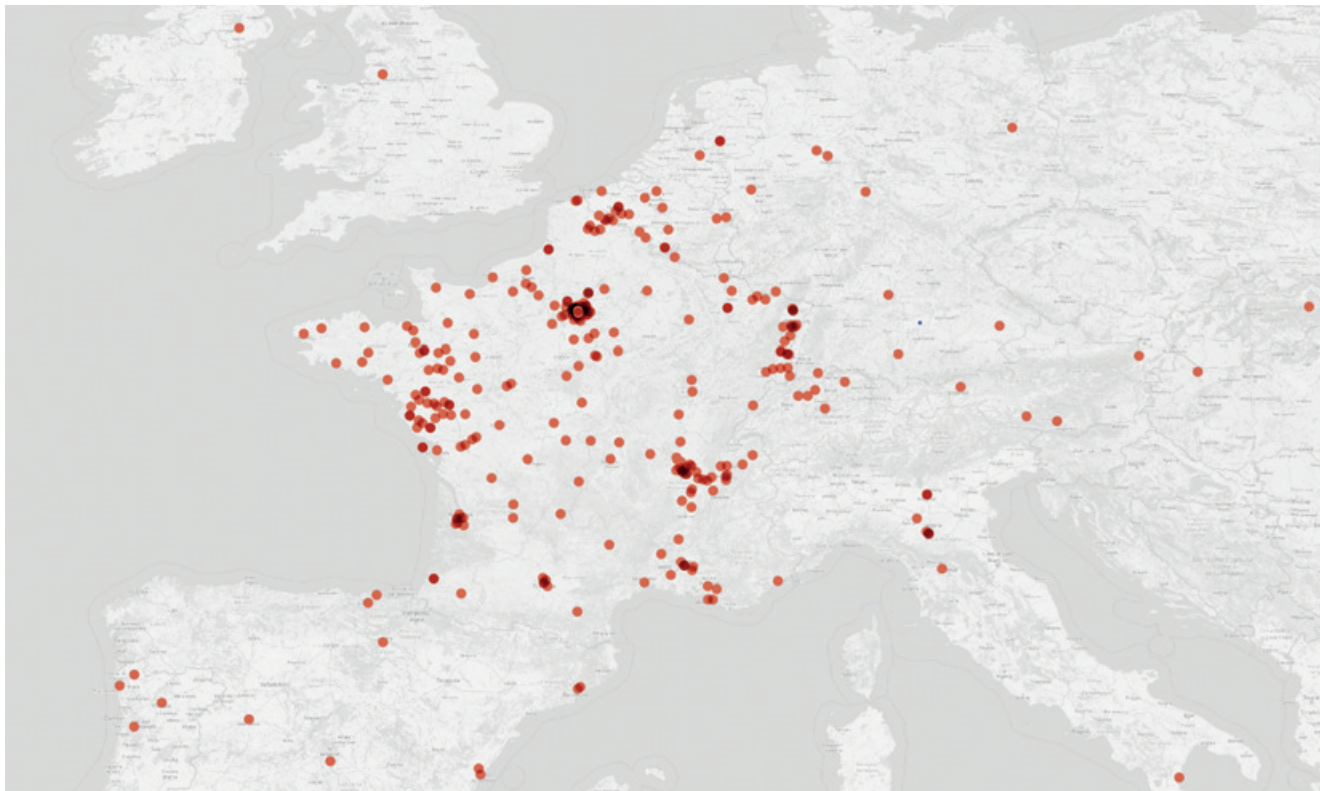
“ Nous notons un nombre toujours croissant de demandes d'habilitation pour devenir vérificateur de la part de professionnels venant d'univers variés. Pour répondre à ces nombreuses demandes dans les meilleures conditions, nous avons prévu cette année deux sessions d'habilitation. ”

Jean-Michel REMY (AFNOR Normalisation)

Néanmoins, INIES tient à rappeler que les vérificateurs possèdent un haut niveau d'expertise dans le domaine de l'analyse de cycle de vie et recommande à de futurs candidats de se confronter à la réalisation de FDES dans plusieurs familles de produits si possible afin de connaître parfaitement le cadre normatif et réglementaire pour leur réalisation et d'en percevoir toutes les difficultés.



Un programme ouvert à l'international



Origine géographique des déclarants du programme INIES - mai 2023

Le programme INIES accueille de nombreux déclarants européens. La RE2020 a multiplié le nombre de déclarants internationaux désirant s'enregistrer au programme INIES et publier leurs FDES sur la base.

Le règlement du programme INIES

Le règlement du programme INIES capitalise l'ensemble des règles et décisions prises par le COPIL afin de les rendre accessibles aux déclarants, réalisateurs de FDES et vérificateurs. Cela concerne par exemple les clarifications de règles et le partage des bonnes pratiques pour la réalisation et la vérification des déclarations.

Depuis novembre 2022, les FDES doivent être élaborées en suivant le nouveau règlement du programme INIES qui se base désormais sur la norme Européenne NF EN15804+A2 et son complément national NF EN15804+A2/CN.

Parmi les règles spécifiques définies par le COPIL, on peut citer par exemple :

- L'interdiction de l'utilisation de la règle de calcul des ACV appelée « mass balance credits »
- Les règles d'utilisation ou d'élaboration des FDES par des distributeurs de produits (non fabricants)

Le règlement du programme fin 2022 a fait l'objet d'une refonte importante pour le clarifier, l'enrichir et mettre à jour ses nombreuses annexes. Les mises à jour sont désormais facilitées. Ainsi une actualisation mineure a été publiée en mai 2023 sur le site INIES. Un journal des mises à jour est à disposition avec le règlement afin de faciliter l'identification des nouveautés par l'ensemble des parties intéressées.

Le programme répond ainsi à la demande des déclarants et des vérificateurs de disposer d'un document centralisant et capitalisant l'ensemble des décisions prises sur le règlement du programme.



Le programme **PEP** Ecopassport® : les nouveautés



Depuis Octobre 2022, Violaine Ohl-Gasteau a rejoint le Programme PEP Ecopassport®. Avec les membres du Copil, la nouvelle Déléguée Générale assure le suivi des évolutions du Programme, l'accueil des nouveaux déclarants et membres, la coordination avec le Comité Technique, les échanges avec le Président du club des vérificateurs habilités... D'autre part, en tant que membre du board d'Eco Platform, association qui regroupe d'autres opérateurs de programme, PEP ecopassport® suit les évolutions des textes et normes relatives à son secteur. Par ailleurs c'est également l'opportunité de poursuivre le développement des reconnaissances mutuelles afin de faciliter les démarches des déclarants sur un marché en forte demande.

Depuis la parution du PCR ed.4

L'année 2022 a permis de se familiariser avec les nouvelles règles du PCR (Product Category Rules) édition 4. Le PCRed4 intègre les nouvelles exigences et recommandations de l'EN 50693 : 2019 qui concernent les équipements électriques/électroniques et permet la compatibilité avec la norme EN 15804+A2 : 2019 qui concernent les produits de construction. Il tient compte également des nouvelles exigences des textes réglementaires français de la RE2020, et de celles définies par la Commission Européenne dans le cadre du PEF (Product Environmental Footprint). PEP Ecopassport participe depuis plusieurs années au groupe d'experts PEF.

Parmi les nouveautés, nous pouvons citer :

- L'introduction de l'unité déclarée à côté de l'unité fonctionnelle
- La décomposition du module B
- La prise en compte des bénéfices et charges au-delà du cycle de vie du produit (module D)
- L'harmonisation de la liste des indicateurs environnementaux avec ceux de la norme EN 15804+A2 :2019
- L'intégration d'une annexe spécifique sur les exigences des textes réglementaires français sur les déclarations environnementales y compris celles sur les déclarations collectives.

Rédaction des nouveaux PSR

Les règles spécifiques (ou PSR) du programme qui complètent le PCR sont donc entrées en révision et après plusieurs mois de travail, elles sont validées au fur et à mesure et mises à disposition sur le site de PEP ecopassport®. Il est prévu un période de recouvrement des versions pendant 6 mois.

Un nouveau PSR pour les systèmes de sécurité incendie

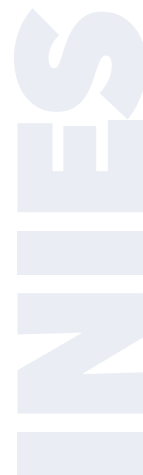
Le GESI (Groupement Français des Industries Electroniques de Sécurité Incendie) a animé les travaux de rédaction du PSR dédiés aux produits composant un système de sécurité incendie

Le PSR couvre :

- Les détecteurs automatiques d'incendie,
- Les déclencheurs manuels d'alarme incendie,
- Les centrales incendie,
- Les équipements d'alimentation électrique.

Ce travail a été financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP porté par l'Alliance HQE-GBC.

Ces nouvelles règles permettent à la profession d'établir des déclarations environnementales collectives répondant ainsi aux besoins croissants des maîtres d'ouvrages et de la maîtrise d'œuvre pour ces familles d'équipements.



Mise à disposition de données environnementales à la référence produit pour les équipements du génie climatique.

Dans le secteur des équipements du génie climatique, la plupart des produits sont sous forme de gammes. Un PEP est réalisé sur le produit de milieu de gamme et des règles d'extrapolation permettent d'obtenir les données environnementales des autres produits de la gamme.

Afin de rendre disponibles ces données pour des calculs RE2020, PEP ecopassport® a mis à disposition une procédure qui décrit les étapes pour convertir au format xml les données environnementales extrapolées.

L'enjeu est de mettre à disposition des centaines de données pour la RE2020.

L'interface d'enregistrement et de consultation des PEP

La base de données de déclarations environnementales du programme PEP a été entièrement repensée et offre depuis près d'un an de nouvelles fonctionnalités parmi lesquelles celles de bénéficier d'un processus d'enregistrement à la qualité renforcée par l'implication directe du vérificateur habilité impliqué dans le processus. En lien direct avec la base INIES, la procédure d'échange des données entre les bases PEP et INIES a également été améliorée.

Les échanges réguliers entre INIES et PEP ecopassport® permettent d'améliorer en continu la qualité et la fiabilité de la base de données.

Poursuivre la pédagogie

Le programme PEP apporte son expertise et échange régulièrement avec son réseau. Présentation du PCR edition4, Webinaire sur le Module D sont autant d'opportunités pour assurer cette pédagogie, être à l'écoute des déclarants et des utilisateurs et ainsi poursuivre les développements du programme.

Ils utilisent les **données** d'INIES pour calculer la performance environnementale de leurs projets

Le nombre d'abonnés au webservice a cru de près de 50% en 18 mois. Les nouveaux usages autorisés par le webservice ont permis de répondre à une demande toujours plus forte de données environnementales de qualité.

“ L'entrée en vigueur de la RE 2020 a eu pour effet de voir progresser de façon importante le nombre d'abonnés au webservice de la base INIES, avec des outils allant au-delà du strict cadre réglementaire. Afin de continuer à répondre aux usages émergents, le CSIB va s'employer à poursuivre l'adaptation de ce service. ”

Antoine DESBARRIERES (QUALITEL)

Liste des abonnés

AMOES	FFB
AREP	GRAITEC
BASTIDE BONDOUX	GREENLY
BBS SLAMA	IGNES
BOUYGUES IDF	IZUBA
CARBONE 4	KOMPOZITE
COMBO SOLUTIONS	NOBATEK
CSTB	NOOCO
DIM	ONE CLICK LCA
DREES & SOMMER BELGIUM	PERRENOUD
DRUANTIA	SAMI
EDIFYCAD	SEQENS
EGIS	SMAC
EIFFAGE	SNI - CDC HABITAT
ELITHIS	SOPREMA ENTREPRISES
ENGIE	SUSTAIN ECHO
EODD	UTOPIE
ETAMINE	VINCI CONSTRUCTION
FAUCONNET INGENIERIE SAS	VIVIEN

Ils se sont engagés !

Appel à accompagnement #faistaFDES #faistonPEP

L'Alliance HQE-GBC, avec le soutien financier de l'ADEME, organise depuis 2019, des appels à accompagnement, appelés #FaistaFDES #FaistonPEP. L'objectif est d'encourager la création de nouvelles déclarations environnementales collectives. Les objectifs de ces aides sont de :

- Mobiliser les fabricants des familles de produits et d'équipements qui ne sont pas encore engagés dans la production de déclarations environnementales ;
- Produire de nouvelles déclarations environnementales pour les familles de produit non couvertes ;
- Répondre aux besoins des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre qui souhaitent utiliser des données spécifiques pour réaliser leurs ACV bâtiment.

Le premier appel à accompagnement, lancé fin 2019, a été bouclé en juin 2022. Il a permis d'accompagner 18 projets, FDES ou PEP collectifs.

Un deuxième appel à accompagnement a été lancé en février 2021 selon les mêmes conditions. Les 12 projets retenus sont présentés ci-dessous. L'Appel à accompagnement a été prolongé en raison du passage la norme Européenne NF EN15804+A1 à la norme Européenne NF EN15804+A2 et son complément national. L'ensemble des projets devront être finalisés en septembre 2023. Une campagne de communication permettra de valoriser les projets finalisés.

TYPE	NOM DU PROJET	ORGANISME PORTEUR
FDES	Récupérateurs de chaleur verticaux instantanés sur eaux grises	ValorEU
FDES	Brise-soleils horizontaux aluminium	SNFA
FDES	Brise-soleils verticaux aluminium	SNFA
FDES	Claustras et clôtures	Arbust
FDES	Armatures en acier pour béton sur catalogue	Association Professionnelle des Armaturiers
FDES	Armatures en acier pour béton CFA	Association Professionnelle des Armaturiers
FDES	Garde-corps en bois tempérés	Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)
FDES	Garde-corps en bois exotiques	Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)
PEP	Ascenseur électrique à usage d'un bâtiment tertiaire	Fédération des ascenseurs
PEP	PAC air/eau individuelles double service utilisant un fluide à faible PRP	ATITA
PEP	PAC air/eau collectives pour la production d'ECS	ATITA
PEP	Produits électroniques de sécurité incendie	GESI

“ Les appels à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP organisés par l'Alliance HQE-GBC avec le soutien financier de l'ADEME sont primordiaux pour les entreprises car ils permettent l'enrichissement de la base INIES. En effet, pour atteindre les seuils 2025 et ultérieurs de la RE 2020, il devient indispensable de s'appuyer sur des données individuelles ou collectives sur une grande partie des produits et équipements de construction.

Romain BONNET (EGF-BTP)



Un troisième appel à accompagnement a été lancé en novembre 2022. Il permet la réalisation de FDES et PEP collectifs, mais également de configurateurs ou encore d'outil d'extrapolation des données afin de faciliter l'usage des données spécifiques pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

TYPE	NOM DU PROJET	ORGANISME PORTEUR
FDES	Microstations d'épuration	APMS
FDES	SEL Système Polyuréthane mono-composant Bi-composant	CFSE
FDES	SEL Système Polyurée Bi-composant	CFSE
FDES	SEL Système PU-Bitume	CSFE
FDES	SEL Acrylique	CFSE
FDES	Portails métalliques	ACTIBAIE / IGNES
PEP	Motorisation de protections mobiles	ACTIBAIE
PEP	PAC avec fluide frigorigène à très faible PRP pour le chauffage des logements collectifs et des bâtiments tertiaires	ATITA
PEP	Chaudières biomasse pour le chauffage des logements collectifs et des bâtiments tertiaires	ATITA
PEP	Pompes à chaleur hybrides double service pour la maison individuelle	ATITA
CONFIGURATEUR	Roches ornementales et de construction	CTMNC
EXTRAPOLATION	PEP collectifs du génie climatique	ATITA

Les données manquantes dans INIES en juin 2023

Depuis bientôt 20 ans, la base INIES accueille toujours plus de déclarations environnementales. Cependant pour la RE2020, certaines données manquent encore à l'appel. Afin d'encourager les fabricants à fournir les déclarations environnementales de leurs produits, la base INIES publie une liste des familles de produits et d'équipements pour lesquelles les déclarations sont manquantes (absence ou manque de choix). Cette année, la priorité est donnée aux besoins fréquemment exprimés par les utilisateurs de la base. Cette liste n'est donc pas exhaustive.

Produits de construction et décoration

Famille de produits	Liste de produits
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle	Revêtements en bitume, Clôtures grillagées, produits de plomberie, graviers (pour revêtements de sols ou de toiture terrasse), réseaux extérieurs (tuyaux, vannes,...), cuves, réservoirs, tubes aérauliques, colonnes sèches
Structure / maçonnerie / gros œuvre / charpente	Murs en pierre naturelle
Façades	Façades et murs rideaux (dont triple vitrage), bardage verre émaillé, bardage aluminium, ossatures de bardage
Menuiseries intérieures et extérieures / fermetures	Profilés aluminium pour menuiseries, menuiseries triple vitrage, portes coulissantes en acier, portes tambour, portes métalliques
Cloisonnement / plafonds-suspendus	Cloisons métalliques pleines ou grillagées
Revêtements des sols et murs / peintures / produits de décoration	Carrelages (dont déclaration collective)
Produits de préparation et de mise en œuvre	Tasseaux de bois
Équipements sanitaires et salle d'eau	Salles de bains préfabriquées
Autres ou applications diverses	Matériau Terrazzo/Granito (sols, produits de salle de bains et cuisines...), produits en acier inoxydable

Équipements

Famille de produits	Liste de produits
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (= 63 Ampères)	Tableaux divisionnaires (et équipements inclus)
Production locale d'énergie	Supports de fixation des panneaux PV
Autres	Onduleurs, ascenseurs
Équipements de génie climatique	Echangeurs (type RCU), CTA, Centrales de désenfumage, PAC air/eau, groupes de froid eau/eau, ballon de stockage ECS, ballons thermodynamiques...
Fils et câbles	Câbles (par nombre de fils, par diamètre des fils...)
Sécurité du bâtiment	Groupes électrogènes
Matériel d'éclairage	Luminaires, éclairage LED
Sécurité des personnes et contrôle d'accès	



“ 3^{ème} appel à accompagnement :
des nouvelles DE soutenues pour
des produits et équipements variés :
produits d'étanchéité, portails métalliques,
microstations d'assainissement,
motorisation de protections solaires mobiles,
PAC, chaudières biomasse et nouveauté
de ce cet AAA ! : un configurateur pour
les roches ornementales et de construction
et un outil d'extrapolation pour les PEP
du génie climatique. ”
Philippe Léonardon (ADEME)



Contact

Jacques CHEVALIER
Alliance HQE-GBC

4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris

Mail : inies@hqe gbc.org

www.inies.fr